



Commission économique pour l'Europe**Conférence des statisticiens européens****Soixante et unième réunion plénière**

Genève, 10-12 juin 2013

Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire

**Cadre conceptuel et indicateurs proposés
pour mesurer le développement durable****La mesure du développement durable: cadre conceptuel
et indicateurs proposés****Note du secrétariat***Résumé*

La présente note reprend les principaux messages, un bref exposé et une proposition en vue de travaux futurs qui figuraient dans le rapport final de l'Équipe spéciale chargée de mesurer le développement durable, commune à la Commission économique pour l'Europe (CEE), à Eurostat et à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). L'équipe a été créée en 2009 par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens afin d'élaborer un cadre conceptuel et de proposer un ensemble d'indicateurs pour mesurer le développement durable. Cette initiative faisait suite aux travaux d'un précédent groupe de travail constitué sur cette question qui avait élaboré un rapport intitulé *Measuring Sustainable Development* (Mesurer le développement durable), publié en 2009. La Conférence a examiné le résumé analytique du rapport de l'Équipe spéciale en 2011, puis ses principaux messages et un bref exposé du rapport en 2012. Elle a résolument souscrit à ces travaux.

Le texte intégral du rapport final de l'Équipe spéciale a été soumis pour consultation aux membres de la Conférence en décembre 2012 et janvier 2013. Le rapport sera mis à jour avant la réunion plénière de la Conférence afin qu'il soit tenu compte des observations reçues. Un résumé des réponses obtenues lors de cette consultation sera communiqué dans le document ECE/CES/2013/4/Add.1. Si la consultation donne des résultats positifs, le rapport sera présenté à la réunion plénière de 2013 de la Conférence des statisticiens européens pour approbation.

La version actualisée du rapport sera disponible à l'adresse suivante:
www.unece.org/stats/documents/2013.06.ces.html.

I. Principaux messages

A. Pourquoi mesurer le développement durable?

1. Beaucoup s'accordent à penser que la société a besoin d'une meilleure «boussole» statistique pour s'intéresser davantage à la mesure du développement durable qu'à celle des phénomènes économiques. La mesure du développement durable implique des choix: utiliser les ressources pour offrir le maximum de bien-être aux générations actuelles ou préserver les ressources pour une utilisation future, ou encore offrir le maximum de bien-être aux habitants d'un seul pays au détriment des autres. Outre les grands indicateurs macroéconomiques comme le produit intérieur brut (PIB), les indicateurs du développement durable prennent dûment en compte le bien-être des générations actuelles, y compris sa répartition entre les pays, et à l'intérieur d'un même pays ainsi que les aspects intergénérationnels de ce bien-être. Le concept de développement durable fait une large place, entre autres choses, à l'épuisement des ressources naturelles, aux changements climatiques et à d'autres facteurs qui, à long terme, ont un retentissement sur la société.

B. Le besoin d'harmonisation

2. Les vingt dernières années ont été le témoin d'un énorme foisonnement de méthodes et d'indicateurs pour mesurer le développement durable. De nombreux indicateurs composites ont été proposés dans les travaux universitaires et beaucoup d'instituts ont adopté des séries d'indicateurs du développement durable afin de suivre les progrès accomplis en direction d'une société durable. Si ces initiatives ont conduit les institutions nationales et internationales à s'intéresser au développement durable, les approches adoptées restent très différentes. C'est pourquoi le Rapport sur la mesure du développement durable (ci-après le Rapport) propose un cadre conceptuel visant à harmoniser les diverses façons de mesurer le développement durable. Ce cadre peut servir de guide pour faciliter le choix des utilisateurs entre une pléthore d'indicateurs et pour présenter les informations de manière concise. Si le Rapport s'adresse avant tout aux statisticiens, il peut néanmoins être utile aux décideurs, étant donné que les objectifs en matière de développement durable sont de plus en plus fixés aux niveaux national et supranational.

C. Proposition de cadre conceptuel

3. Le cadre présenté dans le Rapport devrait servir à créer des liens entre les séries d'indicateurs du développement durable que produisent actuellement les organisations statistiques nationales et internationales et à constituer une liste d'indicateurs potentiels à partir d'un solide cadre conceptuel. En tant que tel, celui-ci pourrait faciliter les comparaisons entre les séries d'indicateurs et leur harmonisation. On distingue toutefois trois dimensions conceptuelles du bien-être humain: le bien-être des générations actuelles dans un pays donné (qualifié d'«ici et maintenant»), le bien-être des générations futures («plus tard») et le bien-être des populations vivant dans d'autres pays («ailleurs»). Le Rapport fait état de 20 thèmes portant sur des aspects environnementaux, sociaux et économiques du développement durable. Il s'agit des thèmes suivants: bien-être subjectif; consommation et revenu; alimentation; santé; logement; instruction; loisirs; sécurité physique; confiance; institutions; ressources énergétiques; ressources autres qu'énergétiques; terre et écosystèmes; eau; qualité de l'air; climat; travail; capital physique, capital de connaissances et capital financier.

D. Fondements théoriques et pratiques du cadre

4. Le Rapport présente un système de mesure fondé sur les sources suivantes:

a) La définition du rapport Brundtland. Le Rapport s'appuie sur la définition du développement durable donnée dans le rapport Brundtland établi par la Commission mondiale pour l'environnement et le développement, à savoir: «Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.». Il est également dit dans le rapport Brundtland que le développement durable est essentiellement une question de justice en matière de répartition, à la fois dans le temps et dans l'espace; en d'autres termes, il englobe la répartition du bien-être entre les générations actuelles et futures ainsi que les différences de bien-être selon les pays;

b) La théorie économique, complétée par des apports d'autres sciences sociales. Le cadre se fonde sur une étude approfondie des travaux universitaires disponibles concernant la théorie économique et la mesure du capital. Il s'appuie sur la notion de fonction de production qui établit un lien entre le bien-être humain et le capital. La base conceptuelle du cadre s'étend aux aspects économiques, environnementaux et sociaux du développement durable;

c) Le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi et d'autres initiatives internationales. Ce rapport a donné une forte impulsion à la question de la mesure du développement durable. Le Rapport de l'Équipe spéciale se situe dans la ligne des recommandations du rapport Stiglitz *et al.* Les travaux d'Eurostat, de l'OCDE et d'organisations internationales sur la mesure du développement durable ont également été pris en compte, comme l'initiative «Au-delà du PIB» de la Commission européenne, les recommandations du Groupe de parrainage («Sponsorship Group») de l'Union européenne (UE) sur la mesure du progrès, du bien-être et du développement durable et les travaux de l'OCDE portant sur la mesure du progrès des sociétés et les moyens de favoriser ces progrès, notamment «L'initiative du vivre mieux»;

d) Les points communs aux séries actuelles d'indicateurs du développement durable. Le Rapport préconise une approche pragmatique pour l'élaboration d'une série d'indicateurs du développement durable à partir du cadre conceptuel proposé. Les thèmes et les indicateurs sont choisis après une analyse approfondie des thèmes et des indicateurs relatifs au développement durable actuellement utilisés dans plusieurs ensembles de données nationaux et internationaux.

E. Effets transfrontières

5. Dans un monde toujours plus globalisé, les relations entre les pays revêtent une importance croissante. Une des conclusions importantes du Rapport est que les séries d'indicateurs du développement durable devraient prendre la mesure des effets transfrontières de ce développement en faisant ressortir comment un pays, dans sa recherche du bien-être de sa population, peut porter atteinte à celui de la population d'autres pays.

F. Sélection des trois séries d'indicateurs possibles

6. Le Rapport propose une procédure pour calculer trois séries d'indicateurs qui sont basées sur le cadre de mesure qui y est présenté. Ces séries comprennent un grand ensemble de 60 indicateurs sélectionnés par référence à des concepts pour fournir des informations sur le bien-être «ici et maintenant», «plus tard» et «ailleurs», un autre grand ensemble constitué de 90 indicateurs sélectionnés par référence à des thèmes et assortis d'indicateurs

plus détaillés sur les déterminants de la politique et un petit ensemble de 24 indicateurs possibles pour communiquer plus efficacement les principaux messages aux décideurs et au grand public. Ce petit ensemble d'indicateurs devrait être considéré comme un moyen possible de réduire le nombre d'indicateurs. Les utilisateurs peuvent également trouver d'autres moyens pour définir un petit ensemble de données à partir des ensembles vastes et exhaustifs d'indicateurs potentiels.

G. Pertinence du cadre

7. Le cadre présenté dans le Rapport peut être utilisé avec souplesse; il établit des liens entre les trois dimensions conceptuelles définies dans le rapport Brundtland («ici et maintenant», «plus tard» et «ailleurs») et les thèmes à prendre en compte pour l'élaboration des politiques. Le Rapport s'attache à harmoniser la mesure du développement durable à l'aide d'un cadre conceptuel solide. Il propose un ensemble d'indicateurs sans pour autant prétendre apporter une solution universelle. Les thèmes proposés en matière de durabilité sont universels, mais chaque pays a le loisir de choisir des indicateurs qui lui sont propres. Le système permet également d'élaborer des indicateurs susceptibles de fournir des renseignements sur la façon d'inverser les tendances «négatives» ou de soutenir les évolutions «positives» dans une perspective de développement durable.

H. La mesure du développement durable dans le domaine de la statistique officielle

8. Un des critères importants pour le choix des indicateurs du développement durable consiste à déterminer s'ils satisfont aux normes de qualité de la statistique officielle. On entend par statistique officielle toute activité statistique menée dans le cadre d'un système statistique national ou du programme statistique d'une organisation intergouvernementale. La majorité des indicateurs présentés dans le Rapport est produite par les services nationaux de statistique et collectée par des organisations internationales et supranationales comme l'ONU et Eurostat. Cela vaut en particulier pour le petit ensemble d'indicateurs choisis parce qu'on les retrouvait dans un grand nombre d'ensembles de données internationaux.

II. Bref exposé

A. Introduction

9. Le Rapport présente un vaste cadre conceptuel pour la mesure du développement durable et propose des indicateurs du développement durable susceptibles d'être utilisés pour des comparaisons au niveau international. Il s'agit d'une étape vers l'harmonisation des diverses approches et des différents indicateurs utilisés par les pays et les organisations internationales pour mesurer le développement durable. Le Rapport prend en compte les approches adoptées dans le cadre des diverses initiatives de l'ONU, de la Commission européenne et de l'OCDE, ainsi que des initiatives de différents pays, par exemple, les travaux de la Commission européenne réalisés dans le cadre du programme «Au-delà du PIB», les recommandations du Groupe de parrainage de l'UE sur la mesure du progrès, du bien-être et du développement durable et les travaux de l'OCDE relatifs à la mesure du bien-être et visant à soutenir le progrès des sociétés, notamment «L'initiative du vivre mieux».

B. Cadre conceptuel (première partie du Rapport)

10. Le Rapport prend notamment comme point de départ la définition figurant dans le rapport Brundtland (1987), à savoir que le développement durable est un développement «qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs».

11. Le rapport Brundtland met l'accent sur l'équité dans les évolutions sociétales au niveau planétaire. Dans un monde toujours plus globalisé, les approches de la mesure devraient prendre en compte les effets transfrontières d'une recherche de la durabilité, en montrant bien comment un pays, dans sa quête d'un bien-être pour sa population, peut influencer sur le bien-être de la population d'autres pays. En un mot, parler de développement durable, c'est prendre en compte les aspects intra et intergénérationnels (de la répartition) du bien-être humain.

12. À partir de la définition figurant dans le rapport Brundtland, on distingue trois dimensions du développement durable: le bien-être des générations actuelles dans un pays donné (qualifié d'«ici et maintenant»), le bien-être des générations futures («plus tard»), et le bien-être des populations vivant dans d'autres pays («ailleurs»).

C. Dimensions et thèmes du développement durable (deuxième partie du Rapport)

13. La deuxième partie du Rapport expose les thèmes propres au développement durable qui doivent être mesurés pour chacune des dimensions conceptuelles du bien-être humain, à savoir «ici et maintenant», «plus tard» et «ailleurs».

1. Le bien-être humain «ici et maintenant»

14. Il n'existe pas de consensus théorique sur la façon de mesurer le bien-être humain des générations actuelles. Pour l'essentiel, le bien-être humain dépend de ce que les individus considèrent comme important dans leur vie. Ce peut être un mélange de critères subjectifs et objectifs. Les thèmes principaux sont déterminés de manière pragmatique. On commence par examiner les diverses perspectives en matière de mesure du bien-être humain en étudiant les travaux universitaires. Puis, on procède à une sélection des thèmes en fonction du nombre d'études empiriques importantes.

15. La mesure du bien-être humain «ici et maintenant» porte sur les thèmes suivants: bien-être subjectif; consommation et revenu; alimentation; santé; travail; instruction; logement; loisirs; sécurité physique; terre et écosystèmes; eau; qualité de l'air; confiance et institutions.

2. Le bien-être humain «plus tard»

16. Le bien-être des générations futures dépend des ressources que les générations actuelles leur laisseront. L'abondance de la littérature consacrée à la mesure du capital, amplement étudiée dans le document établi en 2009 par le Groupe de travail sur les statistiques du développement durable, facilite l'établissement d'une distinction entre les thèmes relevant de cette dimension. Pour le Groupe de travail, le patrimoine à protéger pour les futures générations se répartit en quatre grandes catégories de capital: économique, naturel, humain et social. Le système de mesure permet d'estimer les niveaux actuels de capital ainsi que leurs fluctuations à la hausse et à la baisse pour montrer dans quelle mesure les choix opérés par les générations actuelles peuvent avoir une incidence sur les générations futures; il n'a pas pour objectif de prédire les niveaux de bien-être que ces dernières pourraient atteindre.

17. Le choix des thèmes relatifs au capital économique s'appuie sur la norme internationale, c'est-à-dire le Système de comptabilité nationale (SCN). Le cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale intégrée (SCEE), adopté en tant que norme statistique en 2012, sert de base pour évaluer le capital naturel. La délimitation des contours du patrimoine adoptée dans le Rapport est plus large que celle proposée dans le cadre central du SCEE puisqu'elle intègre en plus le patrimoine naturel, comme les écosystèmes et le climat.

18. Il n'existe pas encore de norme internationale concernant la mesure du capital humain et social. Le Rapport fait état des avancées de la recherche dans ce domaine. Le capital humain se définit comme étant la qualité du travail fourni mesurée à l'aune du niveau d'instruction et de l'état de santé de la population visée. Le capital social désigne la confiance généralisée qui se bâtit à la faveur des interactions répétées entre les citoyens, mais aussi la qualité des institutions de la société.

19. La mesure du bien-être humain «plus tard» porte sur les thèmes suivants: pour le capital économique: capital physique, capital de connaissances et capital financier; pour le capital naturel: ressources énergétiques, ressources autres qu'énergétiques, terre et écosystèmes, eau, qualité de l'air et climat; pour le capital humain: travail, instruction et santé; et pour le capital social: confiance et institutions.

3. Le bien-être humain «ailleurs»

20. La prise en compte de la dimension «ailleurs» permet d'évaluer en quoi l'attitude des pays peut avoir une incidence sur le bien-être de la population du reste du monde. Les effets transfrontières produits par un pays peuvent avoir, pour d'autres pays, diverses conséquences mesurées par des indicateurs. Il peut s'agir, par exemple, des indicateurs relatifs aux effets des pays développés sur les pays les moins avancés (aide publique au développement, par exemple) ou encore de la mesure dans laquelle un pays peut appauvrir les ressources d'autres pays, ce qu'on appelle les indicateurs de l'empreinte. Ces indicateurs calculent les pressions exercées sur l'environnement du fait de la consommation par un seul pays de ressources provenant de l'étranger.

21. La mesure du bien-être humain «ailleurs» porte sur les thèmes suivants: consommation et revenu; ressources énergétiques; ressources autres qu'énergétiques; terre et écosystèmes; eau; climat; travail; capital physique; capital de connaissances; capital financier et institutions.

4. Inégalité

22. Les questions d'inégalité et de répartition revêtent une importance particulière lorsqu'il s'agit de mesurer le développement durable. La question de l'inégalité se retrouve dans la plupart des thèmes et indicateurs figurant dans un ensemble d'indicateurs du développement durable. Elle peut également être considérée comme un facteur déterminant du bien-être, puisque les textes donnent à penser que le bien-être d'un individu dépend largement de la position qu'il occupe par rapport à ses pairs. C'est pourquoi le Rapport comprend, chaque fois que possible, une répartition des indicateurs pour différents groupes (sexe, âge, origine ethnique, etc.).

F. Les indicateurs du développement durable (troisième partie du Rapport)

23. La troisième partie du Rapport est axée sur le choix des indicateurs potentiels regroupés en trois ensembles: deux grands ensembles de 60 et 90 indicateurs respectivement, et un petit ensemble de 24 indicateurs. Les indicateurs suggérés devraient être considérés comme des exemples qui ont été déterminés sur la base des éléments

communs aux différentes séries d'indicateurs et en fonction de leur disponibilité dans les bases de données internationales. Pour les pays, l'ensemble pourrait être une série possible d'indicateurs issue du cadre conceptuel.

1. Deux grands ensembles d'indicateurs

24. Les différentes approches découlant du cadre souple présenté dans le Rapport ont été associées pour constituer un ensemble d'indicateurs du développement durable. Il existe deux façons – pouvant être considérées comme complémentaires – de structurer un tel ensemble: la catégorisation par concept et la catégorisation par thème. Pour élaborer une série d'indicateurs, il est possible d'utiliser l'une ou l'autre, ou les deux simultanément.

25. Les liens entre les deux catégorisations, par concept et par thème, sont présentés dans le tableau 1:

a) La catégorisation par concept reprend la série d'indicateurs proposés pour les dimensions «ici et maintenant», «plus tard» et «ailleurs»;

b) Dans la catégorisation par thème, la série d'indicateurs du développement durable s'articule autour des 20 thèmes définis dans la deuxième partie du Rapport. Les indicateurs ne sont alors plus répartis en fonction des dimensions «ici et maintenant», «plus tard» et «ailleurs». Soit par exemple: l'instruction. Les mêmes indicateurs utilisés pour mesurer «l'instruction» dans la catégorisation par thème le sont également pour mesurer le bien-être «ici et maintenant» et «plus tard» dans la catégorisation par concept. L'existence de ces liens est indiquée par une croix dans les cellules pertinentes du tableau 1. En plus des indicateurs «de base», des indicateurs exprimant ce qu'il est convenu d'appeler les «déterminants de la politique» sont fournis pour chaque thème. Ces derniers indicateurs montrent en quoi la société (et les décideurs) peut influencer sur les indicateurs de base. Dans le cas de l'instruction, par exemple, un indicateur «déterminant de la politique» pourrait être le «pourcentage d'élèves abandonnant prématurément l'école».

Tableau 1

Cadre pour la mesure du développement durable: liens entre les catégorisations par concept et par thème

Thèmes	Dimensions		
	Bien-être humain («ici et maintenant»)	Capital («plus tard»)	Effets transfrontières («ailleurs»)
1. Bien-être subjectif	X		
2. Consommation et revenu	X		X
3. Alimentation	X		
4. Santé	X	X	
5. Travail	X	X	X
6. Instruction	X	X	
7. Logement	X		
8. Loisirs	X		
9. Sécurité physique	X		
10. Terre et écosystèmes	X	X	X
11. Eau	X	X	X

Thèmes	Dimensions		
	Bien-être humain («ici et maintenant»)	Capital («plus tard»)	Effets transfrontières («ailleurs»)
12. Qualité de l'air	X	X	
13. Climat		X	X
14. Ressources énergétiques		X	X
15. Ressources autres qu'énergétiques		X	X
16. Confiance	X	X	
17. Institutions	X	X	X
18. Capital physique		X	X
19. Capital de connaissances		X	X
20. Capital financier		X	X
<i>Capital économique – monétaire</i>		<i>X-M</i>	
<i>Capital naturel – monétaire</i>		<i>X-M</i>	
<i>Capital humain – monétaire</i>		<i>X-M</i>	
<i>Capital social – monétaire</i>		<i>X-M</i>	

2. Monétisation

26. Les différents types de capital – économique, naturel, humain et social – peuvent être mesurés en termes physiques et en valeur monétaire. Le Rapport examine les questions liées à la monétisation de ces différents types de capital. Pour certains stocks de capital, la statistique officielle offre déjà des méthodes de monétisation. Dès lors qu'ils sont produits, le capital financier et certaines ressources naturelles sont déjà repris par le SCN 2008. Le cadre central du SCEE 2012, qui est une norme statistique, prend en compte un certain nombre de ressources naturelles.

27. Les auteurs du Rapport se montrent prudents à l'égard de l'utilisation des méthodes de monétisation en raison des hypothèses sur lesquelles elles reposent, s'agissant notamment des futurs taux d'extraction, des facteurs d'actualisation et de l'estimation des prix implicites dans le cas des stocks pour lesquels il n'existe pas de marché. La variation de ces hypothèses peut souvent influencer considérablement sur le résultat. Cela concerne en particulier le capital humain et le capital social pour lesquels on ne dispose pas encore de normes internationales. Les indicateurs du capital mesurés en «valeur» (monétaire) sont indiqués dans le tableau 1 par un «M».

3. Avantages des deux grands ensembles

28. La catégorisation par concept a l'avantage de mettre en relief les arbitrages opérés entre les dimensions «ici et maintenant», «ailleurs» et «plus tard». De plus, elle est étroitement liée à la théorie économique et, de ce fait, se prête davantage à la modélisation économique et à la création de comptes satellites. La catégorisation par thème offre quant à elle une terminologie plus adaptée au langage et aux perspectives des décideurs et du grand public. En outre, le cadre peut facilement accueillir des indicateurs sur les principaux «déterminants de la politique» pour chaque thème. Les «déterminants de la politique» sont

utiles aux décideurs en ce qu'ils donnent des informations plus détaillées sur la façon d'inverser les tendances négatives et de soutenir les tendances positives.

29. L'objectif du Rapport consiste non pas à définir une approche universelle mais plutôt à offrir un cadre souple susceptible de répondre à divers besoins. Les utilisateurs qui souhaitent insister sur les aspects actuels et futurs du bien-être humain (l'«approche intégrée») pourront asseoir leur système d'indicateurs sur les 20 thèmes. Ceux qui souhaitent mettre en avant les aspects intergénérationnels du développement durable (l'«approche prospective» ou l'«approche fondée sur le capital») pourront se contenter d'utiliser les indicateurs du capital recensés dans la catégorisation par concept. Dans le cadre de l'approche prospective, certains utilisateurs pourront préférer recourir à des indicateurs du capital en termes monétaires (l'«approche fondée sur le capital monétaire»). D'autres pourront opter pour une «approche fondée sur le capital hybride» faisant appel à des indicateurs du capital exprimés à la fois en valeur monétaire et en termes physiques.

4. Sélection des deux grands ensembles d'indicateurs

30. Les considérations qui suivent ont été prises en compte pour sélectionner les indicateurs à inclure dans les grands ensembles.

a) Indicateurs fondés sur des concepts théoriques qui sont les mieux adaptés pour mesurer des aspects précis du développement durable; ce sont les «indicateurs idéals». Ils sont calculés en tenant compte des méthodes de mesure décrites dans les travaux universitaires même si, dans la pratique, tous ne sont pas actuellement disponibles. Ils sont avant tout choisis en référence à des concepts;

b) Indicateurs fondés sur l'analyse des points communs aux séries existantes d'indicateurs du développement durable. Ce sont ceux qu'on retrouve dans la plupart de ces séries;

c) Analyse de la disponibilité des données dans les bases de données internationales; on a vérifié la présence des indicateurs dans les bases de l'ONU, de l'OCDE et d'Eurostat.

31. Le tableau 2 présente les indicateurs figurant dans les deux grands ensembles. Les indicateurs relevant de la catégorisation par concept apparaissent en vert (fond légèrement grisé dans la version du document en noir et blanc). Le grand ensemble correspondant à la catégorisation par thème reprend les mêmes indicateurs (en vert/fond légèrement grisé) auxquels s'ajoutent ceux (en bleu/fond sombre) utilisés pour mesurer les «déterminants de la politique». Les auteurs du Rapport établissent une distinction entre différents types de «déterminants de la politique», comme les indicateurs relatifs à l'investissement, l'amortissement, la productivité et l'intensité. Dans le présent document, ces indicateurs sont tous regroupés sous la dénomination «autres» dans le tableau 2. Les abréviations «Glob.» et «Répart.» désignent respectivement les indicateurs globaux et les indicateurs relatifs à la répartition. Les quatre indicateurs figurant en bas du tableau sur fond jaune sont des indicateurs du capital monétaire relevant de la catégorisation par concept.

32. Certains indicateurs qui apparaissent dans le tableau sont des «paramètres fictifs» qui remplacent des indicateurs non encore disponibles et qui montrent la nécessité d'en élaborer de nouveaux que les statisticiens peuvent s'efforcer de mettre au point à l'avenir. Plusieurs de ces paramètres fictifs apparaissent en lieu et place d'indicateurs qui devraient être élaborés une fois appliquées les règles du SCN et du SCEE. Les autres sont des indicateurs de l'«empreinte» ou des indicateurs liés aux inégalités.


Tableau 2
Cadre de la mesure du développement durable: indicateurs


<i>Thèmes (catégorisation par thème)</i>	<i>Dimensions (catégorisation par concept)</i>		
	<i>Bien-être humain («ici et maintenant»)</i>	<i>Capital («plus tard»)</i>	<i>Effets transfrontières («ailleurs»)</i>
1. Bien-être subjectif	Satisfaction concernant sa propre vie		
2. Consommation et revenu	Glob.: Dépense de consommation finale; Répart.: Inégalités de revenu, écart salarial entre les hommes et les femmes Autres: PIB par habitant; productivité du travail		Aide publique au développement (APD); importations en provenance de pays en développement
3. Alimentation	Prévalence de l'obésité		
4. Santé	Glob.: Espérance de vie à la naissance; Répart.: Distribution de l'état de santé Autres: Espérance de vie en bonne santé à la naissance; taux de mortalité par suicide; dépenses de santé; prévalence du tabagisme	Glob.: Espérance de vie à la naissance; Répart.: Distribution de l'état de santé	
5. Travail	Glob.: Taux d'emploi Répart.: Taux d'emploi des femmes, taux d'emploi des jeunes Autres: Heures travaillées; âge moyen de la sortie du marché du travail	Glob.: Taux d'emploi Répart.: Taux d'emploi des femmes, taux d'emploi des jeunes	Migration du capital humain
6. Instruction	Glob.: Niveau d'instruction; Répart.: Distribution selon le niveau d'instruction	Glob.: Niveau d'instruction; Répart.: Distribution selon le niveau d'instruction	

Thèmes (catégorisation par thème)	Dimensions (catégorisation par concept)		
	Bien-être humain («ici et maintenant»)	Capital («plus tard»)	Effets transfrontières («ailleurs»)
7. Logement	Autres: Dépenses consacrées à l'éducation; compétences; élèves abandonnant prématurément l'école; formation permanente		
	Existence sans manque de logement;		
	Parc de logements Autres: Investissement dans le logement; accessibilité		
8. Loisirs	Temps de loisirs		
9. Sécurité physique	Taux de décès par agression/d'homicides		
	Autres: Dépenses de sécurité		
10. Terre et écosystèmes	Indice «oiseaux»	Actifs fonciers; Indice «oiseaux»	Empreinte sur le foncier (partie étrangère)
	Actifs fonciers Autres: Zones protégées; équilibre nutritif; émissions polluant le sol; espèces menacées		
11. Eau	Indice de la qualité de l'eau	Indice de la qualité de l'eau	Empreinte sur l'eau (partie étrangère)
	Ressources en eau Autres: Prélèvements d'eau; émissions polluant l'eau		
12. Qualité de l'air	Exposition aux particules en milieu urbain	Exposition aux particules en milieu urbain	

Thèmes (catégorisation par thème)	Dimensions (catégorisation par concept)		
	Bien-être humain («ici et maintenant»)	Capital («plus tard»)	Effets transfrontières («ailleurs»)
13. Climat	Autres: Émissions de particules; exposition à l'ozone en milieu urbain; émissions d'ozone troposphérique; émissions de substances acidifiantes		
		Concentration mondiale de CO ₂ ; État de la couche d'ozone	Empreinte carbone (partie étrangère)
		Autres: Données historiques sur les émissions de CO ₂ ; émissions de gaz à effet de serre (GES); intensité des émissions de GES; émissions de chlorofluorocarbone (CFC)	
14. Ressources énergétiques		Ressources énergétiques	Importations de ressources énergétiques
		Autres: Consommation d'énergie; intensité énergétique; énergies renouvelables	Autres: Importations de ressources énergétiques
15. Ressources autres qu'énergétiques		Ressources autres qu'énergétiques	Importations de ressources autres qu'énergétiques
		Autres: Consommation intérieure de matières; productivité des ressources; production de déchets; taux de recyclage	
16. Confiance	Confiance généralisée; Capital social dit de liaison	Confiance généralisée; Capital social dit de liaison	
	Autres: Contacts familiaux et amicaux; participation à des activités bénévoles		

Thèmes (catégorisation par thème)	Dimensions (catégorisation par concept)		
	Bien-être humain («ici et maintenant»)	Capital («plus tard»)	Effets transfrontières («ailleurs»)
17. Institutions	Glob.: Participation électorale Répart.: Pourcentage de femmes au Parlement	Glob.: Participation électorale Répart.: Pourcentage de femmes au Parlement	Contribution à des institutions internationales
18. Capital physique		Stock de capital physique Autres: Formation brute de capital	Exportations de capital physique
19. Capital de connaissances		Stock de capital de connaissances Autres: Dépenses de recherche-développement; externalités de connaissances	Exportations de capital de connaissances
20. Capital financier		Actif moins passif Autres: Dette publique; déficit/excédent actuel; réserves de pension	Investissement étranger direct (IED)
Capital économique – monétaire		Capital économique – M	
Capital naturel – monétaire		Capital naturel – M	
Capital humain – monétaire		Capital humain – M	
Capital social – monétaire		Capital social – M	

 Indicateurs appartenant aux deux grands ensembles (catégorisation par concept et par thème)

 Indicateur appartenant au grand ensemble de la catégorisation par thème

 Indicateurs monétaires (appartenant à la catégorisation par concept)

5. Sélection du petit ensemble d'indicateurs

33. Il est nécessaire de disposer d'un plus petit ensemble d'indicateurs pour diffuser plus efficacement les principaux messages auprès des décideurs et du grand public. Le tableau 3 présente un petit ensemble de 24 indicateurs sélectionnés parmi ceux communs aux séries d'indicateurs du développement durable et pour lesquels il existe des données dans les bases de données internationales étudiées. Ces indicateurs sont répartis en fonction des 20 thèmes pertinents pour l'élaboration des politiques. Ils sont tirés des 90 indicateurs du grand ensemble (catégorisation par thème).

Tableau 3
Indicateurs du développement durable: petit ensemble de 24 indicateurs
– catégorisation par thème

<i>Thème</i>	<i>Indicateur</i>
1. Bien-être subjectif	Satisfaction concernant sa propre vie
2. Consommation et revenu	Dépense de consommation finale
	Aide publique au développement (APD)
	Importations en provenance de pays en développement
	Inégalités de revenu
	Écart salarial entre les hommes et les femmes
3. Alimentation	Prévalence de l'obésité
4. Santé	Espérance de vie à la naissance
5. Travail	Taux d'emploi
6. Instruction	Niveau d'instruction
7. Logement	Existence sans manque de logement
8. Loisirs	Temps de loisirs
9. Sécurité physique	Taux de décès par agression/d'homicides
10. Terre et écosystèmes	Indice «oiseaux»
11. Eau	Prélèvements d'eau
12. Qualité de l'air	Exposition aux particules en milieu urbain
13. Climat	Émissions de GES
14. Ressources énergétiques	Consommation
15. Ressources autres qu'énergétiques	Consommation intérieure de matières
16. Confiance	Confiance généralisée
17. Institutions	Participation électorale
18. Capital physique	Formation brute de capital
19. Capital de connaissances	Dépenses de recherche-développement
20. Capital financier	Dette publique

6. Disponibilité des données dans les bases de données internationales actuelles

34. L'Équipe spéciale était également chargée d'analyser la série d'indicateurs pour vérifier si des données étaient disponibles dans les statistiques officielles. Elle a donc analysé si des données correspondant aux indicateurs sélectionnés pour l'UE et les États membres de l'OCDE ainsi que pour les six pays dits BRIICS (Brésil, Fédération de Russie, Inde, Indonésie, Chine et Afrique du Sud) figuraient dans les bases de données internationales. Il s'agissait d'obtenir une estimation globale du nombre d'indicateurs proposés figurant dans les bases de données des grandes organisations internationales.

35. L'analyse a montré que la plupart des indicateurs composant les grands ensembles (55 % pour la catégorisation par concept et 69 % pour la catégorisation par thème) et la presque totalité (92 %) des indicateurs du petit ensemble figuraient dans les bases de données de l'ONU et d'Eurostat.

36. Ces pourcentages augmentent si l'on élargit l'éventail des sources de données, pour y inclure l'OCDE et la Banque mondiale, l'Enquête sociale européenne (ESS), ainsi que d'autres sources ayant un rapport avec le climat (Administration nationale des océans et de l'atmosphère (NOAA) et NASA).

7. Statistique officielle

37. On entend par statistique officielle toute activité statistique effectuée dans le cadre d'un système national de statistique ou du programme statistique d'une organisation intergouvernementale. Il est important, s'agissant des normes de qualité de la statistique officielle, que des indicateurs soient disponibles dans les sources de la statistique officielle. Pour autant, les données ne provenant pas de la statistique officielle ne sont pas nécessairement de moins bonne qualité. Certaines sources de données prêtent une grande attention à la qualité et appliquent des procédures strictes pour vérifier les données. Leurs critères de qualité peuvent toutefois être différents de ceux appliqués par les services nationaux de statistique et les organisations internationales qui produisent des statistiques officielles. Il en va de même également pour les procédures de collecte, de production et de diffusion des données. Il est possible par exemple qu'il ne soit pas obligatoire de protéger le caractère confidentiel des données, que certaines parties prenantes bénéficient d'un accès privilégié aux données ou que l'indépendance et l'impartialité ne soient pas garanties.

38. L'analyse de la disponibilité des données porte avant tout sur les sources statistiques internationales officielles. Il en ressort qu'une grande partie des indicateurs sont présents dans les ensembles de données de l'ONU et d'Eurostat ou qu'ils font l'objet de directives internationales comme le SCN et le SCEE. S'agissant des indicateurs appartenant aux grands ensembles, 62 % de ceux catégorisés par concept et 80 % de ceux catégorisés par thème pouvaient être considérés dans le cadre de la statistique officielle.

39. Les indicateurs suggérés y étant très présents, on peut donc affirmer que la statistique officielle est déjà sur la bonne voie pour mesurer le développement durable. Il existe toutefois des domaines dans lesquels il faut poursuivre la mise au point d'indicateurs, comme on le verra ci-dessous.

D. La voie à suivre (quatrième partie du Rapport)

40. La quatrième partie du Rapport décrit brièvement les domaines susceptibles de faire l'objet de travaux futurs: i) problèmes de mesure; ii) communication et visualisation appropriées des données; et iii) contribution que les travaux de l'Équipe spéciale peuvent apporter aux programmes d'action après la Conférence de Rio+20.

1. Perfectionnement, élargissement et mise en œuvre du système de mesure

41. Les auteurs du Rapport recensent un certain nombre de problèmes de mesure liés au perfectionnement, à l'élargissement et à la mise en œuvre du cadre:

a) Élaboration d'ensembles d'indicateurs harmonisés pour la mesure du développement durable. Les organismes nationaux de statistique et les organisations internationales ont véritablement besoin d'harmoniser leurs indicateurs du développement durable afin que ces indicateurs se prêtent mieux à des comparaisons internationales. Le Rapport peut servir de base à une harmonisation plus poussée;

b) Effets transfrontières. Il reste encore beaucoup à faire pour mesurer les aspects internationaux du développement sociétal. Les interactions environnementales, sociales et économiques entre les pays devraient être prises en compte dans tout système de mesure du développement durable;

c) Poursuite des travaux sur certains sujets. Il faut poursuivre les efforts pour disposer de meilleurs indicateurs dans certains domaines comme:

- Le capital humain, social et naturel. Il faut encourager la mesure de ces stocks de capital et faire en sorte que ces indicateurs soient plus disponibles;
- Répartition. La mesure des inégalités de revenus doit être améliorée et renforcée au moyen de statistiques comparables sur la santé, l'instruction et d'autres thèmes;
- Budgets-temps. Il faudrait utiliser davantage les informations sur les budgets-temps pour mesurer les activités non marchandes en rapport avec le développement durable (s'agissant en particulier du capital humain et social);

d) Établissement de liens entre les indicateurs subjectifs et objectifs. Il faut poursuivre les efforts pour établir des liens entre les indicateurs subjectifs (de perception) relatifs au bien-être humain et les mesures objectives des conditions de vie (par exemple, comparer la mesure de la prévalence des handicaps et maladies chroniques avec le ressenti par la population de son état de santé, etc.);

e) Mesure du développement durable à différentes échelles. Il faudrait essayer de mesurer le développement durable aux niveaux local et régional mais aussi à ceux de l'entreprise (responsabilité sociale de l'entreprise) et des ménages.

2. Communication et visualisation

42. Constituer un ensemble d'indicateurs du développement durable est une chose, mais il est essentiel que les données soient convenablement diffusées auprès d'un large public. La dernière partie du Rapport porte sur les aspects relatifs à la communication et à la visualisation des données.

3. Programme d'action après la Conférence de Rio+20

43. Dans la quatrième partie du Rapport, les auteurs étudient comment faire le lien entre les travaux de l'Équipe spéciale et d'importantes initiatives en cours concernant la politique mondiale, comme les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et comment mettre en place des objectifs en matière de développement durable dans le cadre des programmes d'action après Rio+20. Ils cherchent à savoir dans quelle mesure les ensembles potentiels d'indicateurs s'inscriraient dans un contexte mondial. Il ressort des travaux sur la disponibilité des données à un niveau mondial qu'il sera possible, à l'avenir, de constituer des ensembles de données à l'échelle mondiale.

44. Le Rapport présente également une proposition concernant un petit ensemble «à l'échelle mondiale». La majorité des indicateurs qui y figurent sont déjà utilisés par un grand nombre de pays. De plus, les indicateurs associés aux OMD constituent un bon complément de cet ensemble.

45. Dans le contexte de la suite donnée à la Conférence Rio+20, il demeure essentiel que les statisticiens et les décideurs coopèrent étroitement lors de l'élaboration des objectifs de développement durable et de la mise sur pied d'ensembles d'indicateurs du développement durable à l'échelle mondiale.